

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT



Ville de La Roche sur Yon
(85)
Place du Théâtre
BP 829
85021 La Roche sur Yon

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de La Roche sur Yon (85)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21850191400566

Code postal / Ville : 85021 La Roche sur Yon

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : MC - G25021

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marchés Publics - Mélanie CHATENAY - Tél : +33 251474572 - Mail : melanie.chatenay@larochesuryon.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir Règlement de la consultation.

Capacité économique et financière : Voir Règlement de la consultation.

Capacités techniques et professionnelles : Voir Règlement de la consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 05 juin 2025 - 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Le présent accord-cadre est passé par un groupement de commande composé de 12 membres : Ville de La Roche-sur-Yon (coordonnateur), La Roche-sur-Yon Agglomération, le Centre intercommunal d'action social de La Roche-sur-Yon Agglomération, les communes d'Aubigny-Les Clouzeaux, Rives de l'Yon, Dompierre-sur-Yon, La Chaize-le-Vicomte, Mouilleron-Le-Captif, Nesmy, Thorigny, Venansault et Le Tablier.

Critères d'attribution : Voir article 6.2 du Règlement de la consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Traitement préventif et curatif contre les rongeurs, insectes et rampants hors réseaux de l'agglomération 2025-2028

Classification CPV : 90921000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les besoins à satisfaire dans le cadre du présent marché portent sur le Traitement préventif et curatif contre rongeurs insectes et autres rampants hors réseaux publics de l'Agglomération. Plusieurs missions sont à réaliser : - Mission 1 : Traitement curatif Rongeurs - Insectes - Rampants qui comprend les interventions ponctuelles sur les animaux et insectes nuisibles (sauf

xylophages) pour l'ensemble du patrimoine des Communes membres du groupement, les EHPAD sous gestion du CIAS et les équipements de La Roche-sur-Agglomération.

- Mission 2 : Traitement préventif dératisation pour certains bâtiments communaux (notamment Centre Municipal de Restauration, centres de loisirs, groupes scolaires et autres), les EHPAD sous gestion du CIAS et les équipements de La Roche-sur-Yon Agglomération (par exemples : site de compostage, ou aires d'accueil des gens du voyage).

Les prestations font l'objet d'un accord-cadre fractionné à bons de commande en application des articles R. 2162-2 et suivants, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Les prestations de l'accord-cadre sont exécutées par l'émission de bons de commande successifs selon les besoins de chaque membre du groupement. Il est conclu avec un seul opérateur économique, pour une durée de 1 an, reconductible trois fois tacitement, soit 4 ans maximum, à compter de sa notification.

Le montant maximum annuel de l'accord-cadre, pour l'ensemble du groupement, en valeur est de 52 000,00 EUR HT (répartition du montant maximum annuel par entité détaillé à l'acte d'engagement).

Lieu principal d'exécution : Territoire des membres du groupement.

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Les documents à produire par les candidats, les modalités de transmission des offres et de demandes de renseignement, ainsi que les critères d'analyse sont précisés dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis

05 mai 2025